

Tarifs 2025 - 2026

Calculés en fonction des revenus

Accueils éducatifs matin et soir

QF (CAF)	Matin 7h30 - 8h30		Soir 16h30 - 18h30		Soir après étude 17h30 - 18h30	
	Tours	Hors Tours	Tours	Hors Tours	Tours	Hors Tours
0 à 450	1,05€	3,35€	2,10€	6,70€	1,05€	3,35€
451 à 850	1,12€	3,42€	2,24€	6,84€	1,12€	3,42€
851 à 1200	1,56€	3,85€	3,12€	7,70€	1,56€	3,85€
1201 à 2500	1,66€	4,02€	3,32€	8,04€	1,66€	4,02€
2501 et plus	1,73€	4,13€	3,46€	8,26€	1,73€	4,13€

Accueils de loisirs mercredis et vacances

QF (CAF)	Journée de 8h à 18h30 avec repas	
	Tours	Hors Tours
Tarif minimum	4€	23,50€
tarif maximum	19,60€	39,10€
0 à 450	0,995%	Tarif Tours selon QF + 19,5€
451 à 850	1%	
851 à 1200	1,17%	
1201 à 2500	1,20%	

Pour plus de renseignements :

• Accueil de loisirs municipal La Charpraie

Service famille de la Direction Education au 02 47 21 65 76,
par mail espace-famille@ville-tours.fr
ou aux guichets d'accueil en mairie centrale

• Association Charlotte loisirs

Secteur nord : 02 47 41 05 19 – accueil.tours@charlotte3c.fr
Secteur est : 02 46 65 56 76 - secretariat.tours@charlotte3c.fr

• Association Courteline

Secteur centre : 02 47 61 18 86 / 02 47 76 02 67 - courteline@courteline.fr

• Association Giraudeau / Maryse Bastié

Secteur ouest : 02 47 38 66 09 – accueil.mb@giraudeau-bastie.org
Secteur sud : 02 47 48 00 22 – accueilsud@giraudeau-bastie.org

Inscription

Accueils éducatifs matin & soir Accueils de loisirs



Rentrée scolaire 2025 - 2026

Nouveauté :
inscriptions en ligne

VILLE DE
TOURS

Rendez-vous sur l'Espace Famille



tours.fr

COMMENT INSCRIRE MON ENFANT ?

Inscription dématérialisée en 2 étapes :

- 1 Créer un dossier administratif par enfant**
du 29 avril au 31 mai 2025
- 2 Ouverture des inscriptions**
Du 15 mai au 25 août : accueils éducatifs du matin et du soir
à partir du 11, 12 ou 13 juin selon l'accueil de loisirs, pour les mercredis

ÉTAPE 1 :

Créer un dossier administratif par enfant



Obligatoire

Ce dossier est créé lors de la première inscription de l'enfant à un temps d'Accueil Educatif du Matin et/ou du Soir ou d'Accueil de Loisirs.
Il est valable pour toute l'année scolaire donc jusqu'au 31 août 2026.

COMMENT PROCÉDER ?

- 1 Je me connecte à l'espace famille ou je crée mon compte**
services.tours.fr/espace-famille
- 2 Je choisis l'enfant et je clique sur l'icône**
Périscolaire / ALSH
- 3 Je remplis le formulaire et fournis les pièces justificatives**
 - ◆ La décharge de responsabilité
 - ◆ La fiche sanitaire
- 4 Je valide ma demande**
- 5 Votre dossier est ensuite instruit et validé par les services**
 - ◆ Une réponse sera envoyée

A la fin de cette étape, vous n'avez pas encore réalisé d'inscription

ÉTAPE 2 :

Procéder aux inscriptions pour chaque enfant

Vous aurez accès aux bulletins d'inscription uniquement si votre dossier administratif est validé.

COMMENT PROCÉDER ?

- 1 Je me connecte à l'espace famille**
services.tours.fr/espace-famille
- 2 Je choisis l'enfant et je clique sur l'icône**
Périscolaire / ALSH
- 3 À partir du 15 mai 2025**
Compléter le bulletin « inscription accueils éducatifs du matin et du soir »
 - ◆ Une réponse sera envoyée.

et/ou

- 3 À PARTIR DU 11, 12 OU 13 JUIN 2025**
selon l'accueil de loisirs pour les mercredis
- Une seule demande d'inscription par enfant autorisée PLACES LIMITÉES**
- Compléter le bulletin d'inscription « accueil de loisirs mercredis »
- ◆ Votre demande est instruite et validée par les services.
 - ◆ Une réponse sera envoyée.

Ouverture des inscriptions			
	mercredi 11 juin	jeudi 12 juin	vendredi 13 juin
9h30	ALSH municipal la Charpraie	Secteur ouest : ALSH Mermoz Bastié / ALSH Ferry Pitard Secteur sud : ALSH Balzac / ALSH Vigny Musset ALSH Veil / ALSH Giraudoux	Secteur centre : ALSH Courteline ALSH Sanitas
14h30		Secteur nord : ALSH Verne / ALSH St Exupéry ALSH Jean de la Fontaine / ALSH Prévert	Secteur est : ALSH Mirabeau